



LETTRE D'ACTUALITÉ DU COMITÉ DE MASSIF NOVEMBRE 2025

SOMMAIRE

- **Hommage à M. Daniel PERRIN**
- **Introduction**
- **Actualités 2025**
 - Retour sur le Comité du Massif du Jura - 20 janvier 2025
 - Travaux 2025 pour l'élaboration du Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC)
 - Motion de la commission permanente pour un Pacte Européen pour les Montagnes
 - Premiers résultats de l'évaluation à mi-parcours du CPIER 2021 - 2027
- **Informations générales**
 - Conseil National de la Montagne
 - Quelques évènements sur le Massif du Jura en 2025
 - Focus : Année budgétaire 2024

HOMMAGE À DANIEL PERRIN



Nous avons appris, avec une profonde tristesse, le décès de Monsieur Daniel PERRIN, survenu le 23 juin 2025, à l'âge de 80 ans.

Maire de Mouthe depuis 2014, M. PERRIN était une figure particulièrement engagée et respectée du Haut-Doubs. En 2018, il avait été désigné par la Fédération Nationale des Communes Forestières pour représenter celle-ci au Comité de massif du Jura, au sein du collège des élus locaux. Il siégeait également à la Commission permanente, où il a pleinement exercé ses fonctions avec rigueur et dévouement.



Hommage à M. Daniel PERRIN

Nous avons appris, avec une profonde tristesse, le décès de Monsieur Daniel PERRIN, survenu le 23 juin 2025, à l'âge de 80 ans.

Maire de Mouthe depuis 2014, M. PERRIN était une figure particulièrement engagée et respectée du Haut-Doubs. En 2018, il avait été désigné par la Fédération Nationale des Communes Forestières pour représenter celle-ci au Comité de massif du Jura, au sein du collège des élus locaux. Il siégeait également à la Commission permanente, où il a pleinement exercé ses fonctions avec rigueur et dévouement.

Engagé de longue date dans la valorisation des territoires de montagne, il a marqué de son empreinte les travaux du Comité de massif. Son expertise, son intégrité, ainsi que son attachement profond à ce territoire ont été des atouts précieux pour faire avancer de nombreux projets au bénéfice des habitants et de l'environnement.

Le Comité de massif du Jura salue la mémoire de Daniel PERRIN et adresse à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à tous ceux qui ont eu l'honneur de collaborer avec lui, ses pensées les plus sincères et sa profonde reconnaissance.

Paul
M. Paul MOURIER
Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté
Préfet coordonnateur du Massif du Jura
Co-Président du Comité de Massif

Sylvie
Mme Sylvie VERMEILLET
Co-Présidente du Comité de Massif du Jura
Présidente de la Commission Permanente

La secrétaire générale pour les affaires régionales
de Bourgogne-Franche-Comté
Anne
Anne COSTE DE CHAMPERON

INTRODUCTION

Les acteurs du Massif du Jura se mobilisent plus que jamais pour répondre aux grands défis du XXIème siècle. Transition écologique, adaptation au changement climatique, équilibre entre développement économique et préservation de ses ressources naturelles, attractivité... Ce territoire spécifique de moyenne montagne affirme sa capacité à innover sur toutes les thématiques de l'aménagement du territoire, à s'adapter et à rassembler ses acteurs.

De nombreuses actions et démarches ont été menées en 2025 et notamment, au cœur de cette dynamique, les travaux autour du Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) du Massif du Jura, qui doit constituer, en coordination avec les COP régionales de Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, un levier stratégique essentiel. Élaboré collectivement, il vise, avec les acteurs du territoire, à objectiver la situation, à s'assurer de la prise de conscience de chacun et construire collégialement une feuille de route opérationnelle et concrète, adossé à une gouvernance souple et efficace.

Autre outil dédié à ce territoire spécifique, le Contrat de plan interrégional État-Région (CPIER) du Massif du Jura 2021-2027 constitue également un essentiel moyen d'action, coordonné et stratégique. Il s'appuie sur les orientations données par le Comité de massif via le schéma d'aménagement du Massif et permet à l'État et aux régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes de continuer à accompagner des projets structurants à l'échelle du massif, renforçant ainsi l'action publique au service des transitions.

Le contexte sociétal, économique et climatique incite, voire oblige, les acteurs à envisager et à se préparer au territoire de demain. Le Massif du Jura, à cet égard, représente un réel terrain de réflexions transversales et systémiques, mais aussi d'expérimentations variées, afin d'assurer une diversité de solutions et une meilleure résilience. Merci à toutes celles et ceux qui y contribuent activement.

Cette lettre d'information retrace, sous forme de résumé, les actions et travaux réalisés, en cours ou à venir par le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura, sous l'autorité de M. Paul MOURIER, Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Préfet coordonnateur du Massif du Jura, co-Président aux côtés de Mme Sylvie Vermeillet, Sénatrice du Jura du Comité de massif du Jura.

Bonne lecture !



RETOUR SUR LE COMITÉ DE MASSIF

Prémanon - CNSNMM (Stade des Tuffes)

20 janvier 2025

Le 20 janvier 2025, le Comité de massif du Jura s'est réuni au cœur des montagnes du Jura, au stade des Tuffes à Prémanon. Accueillis dans la nouvelle salle « Horizon » du Centre National du Ski Nordique et de Moyenne Montagne, les 57 membres présents ont partagé un temps d'échange riche sur les enjeux d'actualité du territoire jurassien.

Sous la coprésidence de Paul Mourier, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, et de Sylvie Vermeillet, Sénatrice du Jura, les membres du Comité ont pu échanger et débattre sur divers sujets d'actualité du Massif :

Budget et financements : Un levier essentiel pour les projets de ce territoire de montagne

La Commissaire de massif, Hélène de Kergariou, a présenté le bilan de la programmation budgétaire 2024 du FNADT Massif. Ce dernier a été salué pour sa bonne exécution budgétaire, notamment en matière de soutien aux projets interdépartementaux. Une motion portée par la Présidente de la Commission permanente, la Sénatrice Vermeillet, portant sur le maintien d'un budget dédié au massif du Jura en 2025 a été adoptée à l'unanimité. Elle faisait mention de l'inquiétude croissante des acteurs face aux incertitudes budgétaires relatives aux crédits dédiés aux territoires de montagnes, dans le cadre de la construction du projet de Loi de finances.

Tourisme durable : une attractivité à renforcer

La Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) a partagé les avancées du programme européen, sur l'axe « Massif du Jura », dédié à un tourisme durable dans le massif, doté de 11,5 M€. Face au nombre important de dossiers déposés en 2023 et 2024, la ligne dédiée est cependant aujourd'hui suspendue.

En parallèle, BFC Tourisme a présenté les évolutions de la marque «Montagnes du Jura». Les membres ont salué l'importance pour le territoire de cette marque interdépartementale et interrégionale et la grande qualité des visuels des campagnes successives.

Perspectives 2025 : cap sur l'adaptation climatique

Un moment fort de la réunion a été la présentation du calendrier et de la méthode de la démarche d'élaboration du Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) du Massif du Jura. Cette démarche prévue sur 2025, en lien avec les travaux régionaux, départementaux et locaux en cours tels que les COPs BFC et AuRA, vise à renforcer la résilience des territoires de montagne par la mobilisation des acteurs, par la proposition d'actions concrètes, et par la mise en place d'une gouvernance dédiée. Les membres du Comité ont été invités, par Mme la Commissaire et M. le Préfet coordonnateur du Massif, à s'y investir pleinement.



Les coprésidents ont conclu la séance en soulignant l'engagement et la pertinence des échanges, et en appelant à une mobilisation collective forte pour faire du Massif du Jura un territoire économiquement, dynamique et environnementalement exemplaire face aux défis climatiques.

TRAVAUX 2025 POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE – MASSIF DU JURA

Pour répondre à la commande de l'article 251 de la Loi Climat et résilience, le Comité de massif du Jura, a lancé un ambitieux parcours de « formation-actions », destiné à objectiver la situation, s'assurer de la prise de conscience de chacun et construire collégalement, en lien avec les travaux des COP régionales, une feuille de route opérationnelle et concrète, ainsi qu'une gouvernance liée.

Ainsi, 4 séminaires participatifs ont rassemblé élus, acteurs économiques, institutionnels et citoyens, afin de co-construire une stratégie territoriale ambitieuse et adaptée aux réalités locales.

Séminaire n°1 : 14-15 avril 2025 *Tourisme et loisirs : anticiper les transformations inéluctables*

Aux Plans d'Hotonnes dans l'Ain, ce séminaire s'est penché sur l'adaptation du secteur du tourisme et des loisirs face à la raréfaction de la neige et à l'évolution des usages. Les initiatives locales (ex : développement du VTT, jardin pédagogique climatique, ...) illustrent une volonté de diversification, de durabilité et de prise en compte des spécificités territoriales, ainsi qu'une volonté de faire « chacun à sa manière ». Il a également été constaté la difficulté de l'exercice, qui oblige à requestionner les méthodes et donc à requestionner les habitudes traditionnelles : comment met-on en mouvement, quels sont les leviers d'actions prioritaires, comment bien vivre le changement climatique ?



Séminaire n°2 : 20-21 mai 2025 *Économie productive : innover pour mieux s'adapter*

À Hauts-de-Bienne dans le Jura, le second séminaire a abordé la question des impacts du changement climatique sur les filières économiques industrielles, agricoles, forestières et artisanales et sur la manière dont ces derniers sont anticipés et pris en compte

Visites d'entreprises engagées (lunetterie, signalisation, écopastoralisme) et tables rondes ont souligné l'importance de la sobriété dans l'utilisation des ressources, de l'écoconception, de l'ancrage local et de la coopération intersectorielle. Le changement climatique est vu non comme une menace uniquement, mais aussi comme un catalyseur d'innovation et de résilience économique.



Séminaire n°3 : 12-13 juin 2025 *Habitabilité des espaces : penser le cadre de vie autrement*

Dans le Doubs-Horloger, le troisième séminaire s'est concentré sur l'aménagement du territoire. Des projets exemplaires (recyclerie intégrée, rénovation énergétique, mobilité douce) ont illustré une approche systémique et collective de l'adaptation. Les enjeux liés à l'eau, à l'énergie et à la santé publique ont été identifiés comme prioritaires. Les discussions ont aussi mis en lumière les difficultés culturelles et structurelles à sortir des modèles existants.



TRAVAUX 2025 D'ÉLABORATION DU PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE – MASSIF DU JURA

Suite

Journée commune inter-Massifs Vosges Jura : regards croisés et perspectives partagées – 3 juillet 2025 dans le Territoire de Belfort

La journée commune à Sévenans a réuni les acteurs des 2 Massifs et avaient pour objectif de mettre en dialogue les deux démarches pour échanger sur les enseignements, mais aussi les principes qui ont émergé des séminaires respectifs : nécessité de transversalité, d'expérimentation territoriale, de l'incarnation de la nature dans les débats et décisions ainsi qu'une gouvernance opérationnelle.



Cette journée a constitué un point d'étape particulièrement utile, avant de se lancer dans la capitalisation des résultats des séminaires et la formalisation de tous ces travaux en un « livre blanc » qui guidera les actions à venir : manifeste d'engagement, feuille de route opérationnelle « tactique », gouvernance.

Ces séminaires ont démontré une dynamique collective forte, ancrée dans les réalités du terrain. Les participants ont exprimé unanimement leur satisfaction d'être associés à ces travaux organisés par le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura qui a su instaurer un climat d'échanges réciproques et de débats autour d'une ou plusieurs thématiques en transversabilité, avec des règles d'écoute de manière « désinstitutionnalisée » pour une véritable action multisectorielle et multitemporelle à l'échelle du Massif mais aussi des territoires qui le composent.

A noter : grands enseignements et principes forts souhaités par les participants aux séminaires :

- Constat unanime que **la ressource en eau (verte et bleue) est la priorité des priorités**, en ce sens qu'elle conditionne le bon fonctionnement global de notre société,
- Attente de la mise en place de démarches corrélées et adaptées spécifiquement aux besoins, **de manière différenciée**, pour s'ancrer dans la réalité de chaque territoire.
- Nécessité du lancement d'une multitude de démarches différentes parfois opposées, afin de **permettre une diversité de solutions**, dans l'objectif d'une plus grande résilience.
- Besoin que la réflexion et les actions soient opérées de manière transversale et systémique, pour **s'assurer de plus d'interactions et de coopérations entre filières**.
- Conviction que l'adaptation doit passer par des actions en rupture avec les modèles existants. Souhait que soient incitées, portées, accompagnées prioritairement, les **démarches différenciantes par l'expérimentation, l'innovation, pour créer des démonstrateurs**.
- Demande du portage de la légitimité d'une innovation ou d'une expérience, **impliquant des demandes de dérogations spécifiques (législatives réglementaires, etc.)**

L'équipe du Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura tient à remercier sincèrement tous les participant-es et intervenant-es à ces séminaires, nombreux, impliqués, motivés qui ont su partager leurs savoirs de manière collective et éclairer les débats pour ouvrir de nouveaux possibles.

Le livre Blanc de l'adaptation au Changement Climatique du Massif du Jura sera présenté lors du Comité de Massif du **8 décembre**. Ce point d'étape sera le commencement d'une nouvelle dynamique vers une mise en oeuvre concrète d'actions.

PACC MASSIF DU JURA « SÉMINAIRE FORMATION-ACTION » PHOTOTÈQUE



Séminaire aux Plans d'Hotonnes
Ain



« Comment anticiper dans nos activités de loisirs et de tourisme des transformations inéluctables ? »

14 avril - Visites
Jardin des Plans / State de Biathlon



15 avril - Tables Rondes / Ateliers

Séminaire aux Hauts de-Bienne
Jura

« Comment adapter notre économie productive au changement climatique ? »

20 mai - Visites d'entreprises
SA Thierry - Signaux Glrod - Biocenonis

21 mai - Tables Rondes / Ateliers



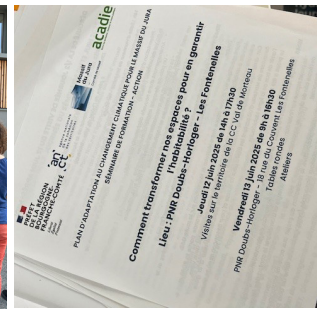
PACC MASSIF DU JURA « SÉMINAIRE FORMATION-ACTION » PHOTOTÈQUE

Séminaire aux Fontenelles Doubs

« Comment transformer nos espaces pour en garantir l'habitabilité ? »

12 juin - Visites sur le territoire de la CC du Val de Morteau
- déchetterie, recyclerie, matériauèque
- rénovation énergétique d'une école
- aménagement de la voie douce Morteau-Montlebon

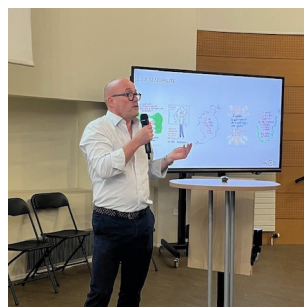
13 juin - Tables Rondes / Ateliers



Journée Commune de restitution Massifs Jura - Vosges

UTBM Campus de Sevenans
Territoire de Belfort

3 juillet



MOTION DE LA COMMISSION PERMANENTE : DEMANDE DE LA FORMALISATION D'UN PACTE EUROPÉEN POUR LES MONTAGNES

En application de l'article 174 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne et de l'article 2 de la Loi Montagne, il est possible de formaliser un pacte, qui vise à influencer les actuelles négociations européennes pour s'assurer de la bonne prise en compte des problématiques et spécificités de montagne, dans les prochaines politiques et dans le prochain budget de l'UE après 2027, notamment au sein de la politique de cohésion territoriale.

Le principe d'un tel acte a été proposé par **Fabrice Pannekoucke**, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à ses homologues européens lors de l'Assemblée Générale de la SUERA (Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine) fin d'année dernière en Slovénie.

En lien avec les commissaires des autres massifs français, la commission permanente du Comité de massif du Jura a souhaité se positionner en faveur de ce pacte, par le biais d'une motion de soutien. Celle-ci réaffirme que les montagnes sont d'intérêts stratégiques majeurs pour l'Europe et alerte sur les effets conjugués du changement climatique, deux fois plus rapides et intenses en montagne qu'ailleurs, ce qui en fait des laboratoires d'adaptation au changement climatique.

La motion plaide en faveur d'une meilleure reconnaissance des montagnes au niveau européen, à l'instar de la reconnaissance en France avec la Loi Montagne, et ainsi d'une politique européenne spécifique en faveur des problématiques de montagnes, qui soit transversale et intersectorielle.

La motion formule notamment les recommandations suivantes pour l'écriture du pacte :

- > Le fléchage de fonds dédiés aux problématiques de montagnes dans chaque programme financier pertinent de l'Union européenne,
- > L'élaboration systématique d'étude d'impact de chaque projet de directive ou règlement de l'UE pour vérifier son applicabilité en montagne,
- > Une gouvernance dédiée, à la fois politique et technique,
- > Enfin, en cohérence avec l'idée de ce pacte européen, la CP demande le maintien, sur les années 2025-2027, par les autorités françaises des moyens contractualisés au sein des conventions interrégionales de massif 2021-2027.

La Commission Permanente du Massif du Jura a validé la motion de soutien le 3 juillet dernier, affirmant la demande d'une reconnaissance, à l'échelle européenne, des spécificités des territoires de montagnes.



Val de Consolation - Belvédère de la Roche du Prêtre
Crédit : Alain DOIRE - BFC Tourisme

EVALUATION À MI-PARCOURS DU CPIER 2021 - 2027

La convention interrégionale 2021-2027 (CPIER) engage l'État, les Régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les Départements concernés, autour d'un programme d'actions commun.

Le CPIER 2021-2027 se distingue du précédent contrat (2015-2020) par une **intégration plus forte et plus transversale des enjeux liés au changement climatique** et à la **préservation de la biodiversité** au cœur de sa stratégie.

Comme le prévoit son article 5, relatif à la mise en oeuvre de la convention, le CPIER 2021-2027 est soumis à une évaluation, : « *Une évaluation à mi-parcours sera réalisée afin d'évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité de la convention au regard es enjeux identifiés et de son impact environnemental.* »

La partie « quantitative » a été réalisée début 2025 par les partenaires du CPIER et la partie « qualitative » fait l'objet d'une prestation externe qui a débuté en janvier dernier avec le cabinet Territéo afin d'obtenir une analyse impartiale.

Des résultats tangibles et un soutien financier conséquent

L'évaluation à mi-parcours met en évidence une **forte adéquation** entre les priorités du CPIER et les besoins exprimés par les acteurs territoriaux.

En termes quantitatifs, depuis 2021, **341 projets** ont bénéficié d'un accompagnement financier de l'Etat, représentant plus de **26,6 M€ engagés par le Commissariat à l'Aménagement du Massif du Jura**, via différents dispositifs (FNADT Massif, Plan Avenir Montagne, Plan de Relance).

Côté Régions et Départements, ce sont **402 projets**, à hauteur de **49.7M€**, via la valorisation de projets accompagnés dans le cadre des politiques régionales et départementales s'inscrivant dans les défis du CPIER.

Les soutiens du CPIER s'avèrent particulièrement incitatifs.

L'étude qualitative produite par le cabinet Territéo doit s'achever en décembre 2025. Le rapport qui sera produit proposera aux partenaires du CPIER des recommandations et préconisations pour la fin de gestion d'ici 2027 et au-delà, tant sur les arbitrages en termes d'intégration des enjeux prioritaires que sur les modalités d'organisation du partenariat Etat - Régions - Départements.

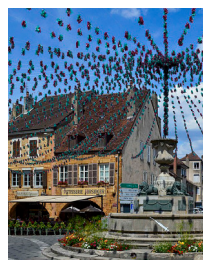
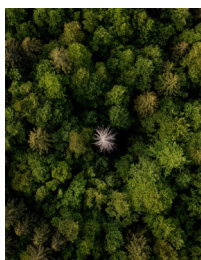
« Ils génèrent une dynamique locale forte et favorisent l'émergence de projets innovants et structurants »
Cabinet Territéo

Une couverture territoriale et sectorielle équilibrée

Les projets accompagnés traduisent une bonne couverture géographique sur l'ensemble du Massif du Jura, avec un équilibre dans la répartition des financements entre départements.

L'évaluation souligne également la diversité des porteurs de projets :

- 2/3 sont des acteurs publics, avec une forte représentation des collectivités territoriales (47 % des bénéficiaires) ;
- 1/3 sont des acteurs privés, dont **22 % d'associations** et **18 % d'entreprises**.



Cette diversité illustre la capacité du CPIER à fédérer un large panel d'acteurs locaux autour de projets qui s'incrivent dans un principe d'exemplarité, de duplicabilité, d'innovation ou de structuration interdépartementale.

Des perspectives tournées vers l'intégration plus forte des enjeux susceptibles de prendre de l'ampleur dans le contexte du Changement Climatique

Pour les 2 dernières années du CPIER, et au-delà des résultats déjà obtenus, l'évaluation préconise aux partenaires de continuer à faire monter en puissance leur rôle d'anticipation pour favoriser l'accompagnement des projets qui visent l'adaptation au Changement Climatique et particulièrement auprès des filières économiques (artisanat, agriculture forêt, tourisme) tout en assurant la préservation des ressources et de la biodiversité.

La coopération entre acteurs et filières reste également un critère à prendre en compte pour assurer cohésion et solidarité.

« Cet outil CPIER apparaît comme extrêmement adapté au territoire du massif et de ses acteurs, de par la cohérence stratégique des défis qui sont inscrits, la souplesse des fonds FNADT de l'Etat, l'effet levier déclencheur et accélérateur de projet et l'aspect interrégional, permettant l'émergence de projets structurants dès l'échelle pertinente. »

Cabinet Territéo

L'étude qualitative produite par le cabinet Territéo doit s'achever en décembre 2025. Le rapport qui sera produit proposera aux partenaires du CPIER des recommandations et préconisations pour la fin de gestion d'ici 2027 et au-delà, tant sur l'arbitrage en termes d'intégration des enjeux prioritaires que sur les modalités d'organisation du partenariat Etat - Régions - Départements.





CONSEIL NATIONAL DE LA MONTAGNE INSTANCE STRATÉGIQUE POUR LES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Créé par la **loi montagne de 1985** et réactivé dans le cadre de la nouvelle gouvernance territoriale, le Comité national de la Montagne (CNM) joue un rôle central dans l'orientation des politiques publiques en faveur des massifs français. Réunissant élus, services de l'État, représentants des territoires, socioprofessionnels et associations, il constitue un **espace de dialogue, de concertation et d'arbitrage sur les grands enjeux de la montagne**.

Il s'inscrit aujourd'hui dans un contexte renouvelé, avec la montée en puissance des **enjeux climatiques**, la révision des politiques de cohésion européennes et la perspective d'un **nouveau cycle de contractualisation post-2027**. Plus que jamais, la montagne a besoin d'un espace où se construisent des réponses adaptées, différenciées et co-construites.

Le Massif du Jura est représenté au Comité national de la Montagne au titre du collège des comités de massif par :

- Philippe **Alpy**, Vice-Président au Conseil Départemental du Doubs et Maire de Frasne, désigné par le collège des élus locaux
- Sylvie **Vermeillet**, sénatrice du Jura et co-présidente du comité de massif, désignée par les autres collègues (socioprofessionnels, associations...)

Cette représentation permet de faire entendre les spécificités du Jura :

- Une **structure interrégionale** entre les Régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes,
- Des enjeux marqués en matière de **résilience climatique**, de **ressource en eau**, de mobilité durable et de maintien des filières économiques,
- Un tissu d'acteurs locaux très impliqués dans la transition écologique et l'économie de montagne.



Philippe ALPY



Sylvie VERMEILLET

Le prochain Conseil National pour la Montagne aura lieu en novembre 2025.

QUELQUES EVÈNEMENTS (SANS EXHAUSTIVITÉ) SUR LE MASSIF DU JURA EN 2025

17 - 18 - 19 janvier :

Coupe du Monde de ski Nordique - Stade nordique des Tuffes (39)

23 janvier :

Journée des Chefs de projet PAM Ingénierie - Myon (39)

20 - 21 février :

Journées découvertes des projets d'énergie renouvelable : la méthanisation & les centrales villageoises - FNE & ADEME - Reugney (25)/Morbier (39)

19 mars :

Assemblée Générale de l'ARDAR - Censeau (39)

21 mars :

Journée Recherche et Découvertes sur les milieux monagneux - Université Marie&Pierre Curie BFC - Besançon (25)

Intervention auprès des étudiants

14 - 15 avril :

Séminaire Formation-Action PACC Massif du Jura « Tourisme & Loisirs » - Plans d'Hotonnes (01)

18 avril :

Assemblée Générale du Syndicat des Eleveurs de Moutons - Le Poizat-Llayriat (01)

24 mars :

Journée de présentation des aides de l'Etat « filière Forêt-Bois » - ADEME - Frasne (25)

19 mai :

40 ans de l'ArcJurassien - Villers-le-Lac (25)

19 mai :

Forum de l'Ingénierie territoriale de l'Ain - Bourg-en-Bresse (01)

20 - 21 mai :

Séminaire Formation-Action PACC Massif du Jura « Economie productive » - Hauts-de-Bienne (39)

26 - 27 mai :

Visites de terrain dans l'Ain avec le conseil départemental de l'Ain et la région AuRA
Visites : Domaine de la Terre Ronde, Sur-Lyand, Télécabien Fiernay, La Vattay, Dinoplagne

6 juin :

Inauguration du parcours «Des aventures Fankarstiques» - Frasne (25)

10 juin :

Forum territorial de la planification écologique Doubs - Baume-les-Dames (25)

11 juin :

Journée des Chefs de projet PAM Ingénierie «Tourisme Social & Solidaire» - Chalet de la Haute-Joux (39)

12-13 juin :

Séminaire Formation-Action PACC Massif du Jura «Habitabilité des espaces » - Fontenelles (25)

20 juin :

Inauguration de l'Echappée Bienne - Hauts-de-Bienne (39)

20 - 22 juin :

Mad Jacques Trek Haut-Jura Saint-Claude (39)

24 juin :

Forum territorial de la planification écologique Jura - Montmorot (39)

2 juillet :

Inauguration « Tranche 1 des travaux » du musée des Maisons Comtoises - Nancray (25)

3 juillet :

Journée de restitution intermassif Vosges Jura - Sevenans (90)

4 septembre :

Journée Forêt et Changement Climatique dans la forêt du Risoux - versant suisse

16 septembre :

Commission permanente du Conseil National de la Montagne

6 octobre :

Rencontres rurales des Tiers-Lieux - Saint-Claude

Animation d'un «fish bowl» sur l'incertitude

14 octobre :

Signature du Masterplan du Pays du Haut-Doubs - Cluse et Mijoux (25)

16 - 17 octobre :

40e Congrès de l'ANEM - Aux Angles (66)



FOCUS ANNÉE BUDGÉTAIRE 2024

Dotations et consommations

Dotation Autorisations d'Engagement (AE)	AE Engagés	%	Dotation Crédits de Paiement (CP)	CP Consommés	%
2 144 216 €	2 296 462.16€	107.1%	1 891 828 €	2 607 697 €	137.84%

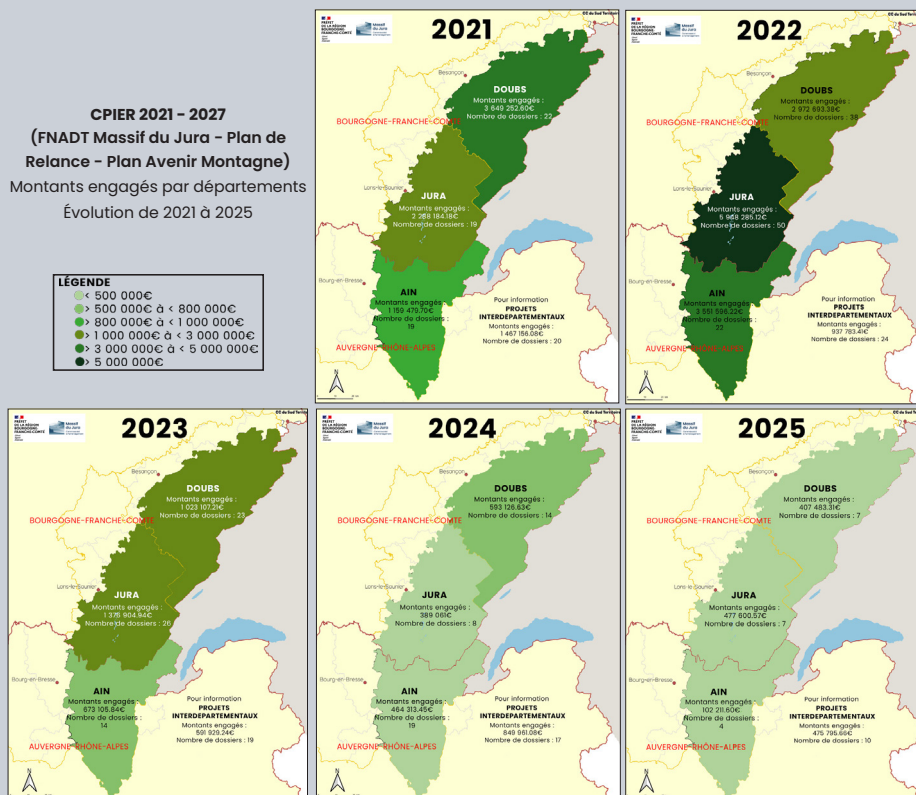
Les dépassements d'engagement et de paiement sont dûs à la sollicitation et à l'obtention supplémentaire de dotations en novembre 2024 :

- Autorisation d'engagement (AE) : + 152 246.16€
- Crédits de paiement (CP) : + 715 869€

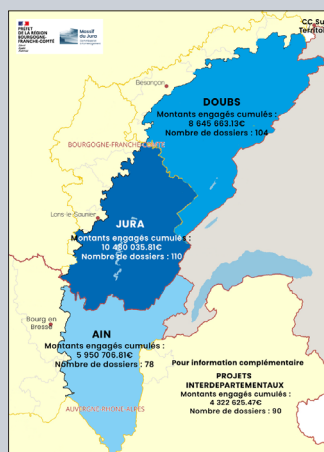
⇒ Dynamisme de consommation FNADT Massif du Jura par département, tout type de porteur confondu depuis 2021.

CPIER 2021 - 2027
(FNADT Massif du Jura - Plan de Relance - Plan Avenir Montagne)
Montants engagés par départements
Évolution de 2021 à 2025

LÉGENDE
● < 500 000€
● 500 000€ à < 800 000€
● 800 000€ à < 1 000 000€
● 1 000 000€ à < 3 000 000€
● 3 000 000€ à < 5 000 000€
● 5 000 000€



CPIER 2021 - 2027
(FNADT Massif du Jura - Plan de Relance - Plan Avenir Montagne)
Montants engagés cumulés par départements
De 2021 à 2025





Belvédère du Pic d'Oliferne - Vesclès (39)
Crédit : Maud HUMBERT - BFC Tourisme

Les co-Présidents du Comité de Massif du Jura et l'équipe du Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura vous remercie pour l'attention portée à cette lettre d'information.

*Le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura
Hélène de Kergariou
Catherine Pistolet
Olivier Closson Celle
Marie-Ange Pillot*